

Abonnement pour Lyon :

Un an	20	francs.
Six mois	10	id.
Trois mois	5	id.



Abonnement pour les départements :

Un an	38	francs.
Six mois	19	id.
Trois mois	9	50 c.

TRIBUN DU PEUPLE

5 c.

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE,

5 c.

LE NUMÉRO.



PARAISANT TOUS LES JOURS.

LE NUMÉRO.

Se distribue à Lyon, quai de l'Hôpital, 99, et Galerie du Grand-Théâtre, 4.

AUX BOURGEOIS.

La tranquillité de la République peut seule assurer aux classes aisées la sécurité dont elles ont besoin, et à laquelle elles aspirent si ardemment pour jouir des biens que la société leur a départis. Cette tranquillité, cette sécurité reviendra, nous en sommes convaincus, mais à une seule condition : c'est l'adhésion franche et sincère aux principes d'égalité et de fraternité, sans lesquels la société est impossible en France aujourd'hui. Il faut que les classes riches s'unissent franchement à nous dans les élections qui se préparent, qu'elles nous fassent la part large en prenant chez nous le plus grand nombre possible de candidats. Nous disons cela, non parce que nous croyons valoir beaucoup plus qu'elle, mais parce qu'une large réparation nous est due pour toutes les injustices dont nous avons été victimes depuis plus de cinquante ans.

Malheureusement la bourgeoisie semble peu comprendre ces vérités; elle ne se doute pas que nous seuls pouvons en France rétablir cet ordre tant désiré, car nous seuls connaissons tous les besoins du peuple, et nous seuls pouvons lui inspirer assez de confiance dans le gouvernement en attendant que des lois organisatrices aient pourvu aux nécessités de sa position. Hé bien! même ceux des bourgeois qui se disent républicains, n'ont pas senti cela; et la liste publiée par le comité du quai de Retz, nous prouve surabondamment que nous ne pouvons compter que sur nous seuls. La parcimonie avec laquelle nous sommes traités nous fait douter de la sincérité de plusieurs. C'est fâcheux à dire, mais enfin c'est vrai.

Que dire maintenant de certaines autres réunions où l'on traite la question électorale comme sous le régime des censitaires; Infamie et Dégout!!! N'a-t-on pas poussé la démence, dans une réunion qui se tient au Grand-Colège, jusqu'à insulter le citoyen Ledru-Rollin à propos de sa circulaire. Tels sont du moins les bruits qui courent. Vraiment, si on ne connaissait l'impéritie de certains partis, et si malheureusement pour eux, on venait à prendre au sérieux leurs vaines déclamations, à qui pourraient-ils reprocher leur mésaventure

Toutefois qu'ils se rassurent; nous les méprisons trop pour nous en inquiéter. Seulement nous voudrions que les classes déchues se persuadassent que nous leur offrons et leur assurons la paix intérieure. A cette condition, que l'Assemblée nationale sera DÉMOCRATIQUE et REFORMATRICE; sinon, qu'on le sache bien, cette assemblée n'aura qu'une durée éphémère, attendu qu'elle sera impuissante et désavouée par le peuple qui la méprisera bientôt et la brisera comme il brise les gouvernements qui le trompent; et alors on n'aurait plus aucune considération pour ce que l'on appelle les droits acquis; on entreprendrait vigoureusement et sans transition les réformes radicales qui vous épouvantent et que nous croyons, nous, seules capables de faire le bonheur du monde.

Voilà, Messieurs, des assertions sur lesquelles nous vous engageons à méditer, avant d'aller plus avant dans la voie où vous vous engagez avec tant de légèreté et que beaucoup d'entre nous considèrent comme une provocation.

GRINAND

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE.

Séance du 16 mars.

Le président ouvre la séance en annonçant que les bruits qui ont couru sur le remplacement de Ledru-Rollin, au ministère de l'intérieur, sont sans fondement. Cette nouvelle est accueillie avec enthousiasme.

Le citoyen Grinand donne lecture d'un projet de programme rédigé par lui et les citoyens Benoit, Guillermain, Gab. Charavay et Gros. L'assemblée l'adopte par acclamation.

Le président de la société des menuisiers se présente, au nom de son corps d'état, pour s'entendre sur les élections; il annonce que quatorze corporations diverses se réunissent lundi prochain à la Rotonde, et demande qu'une députation soit nommée par l'assemblée pour assister à cette réunion, afin d'y expliquer le but de la société démocratique. L'assemblée accueille ces ouvertures avec enthousiasme, et les citoyens Grinand, Gabriel Charavay, Vallier, Bertheault et Battier, sont nommés pour assister à cette réunion.

Des citoyens de la commune de Thurins viennent demander l'affiliation d'un club qu'ils ont formé. Le président les affine et leur donne l'accolade fraternelle. Ces citoyens se retirent en promettant d'employer tous leurs efforts pour constituer dans les campagnes environnantes, et particulièrement à Thurins et à Brindas, des clubs qui correspondront directement avec la société démocratique et ne feront qu'un avec elle.

Le club de la rue du Commerce envoie une lettre dont l'auteur demande la confiscation des biens des émigrés, qui ont causé, dit-il, la crise commerciale où nous nous trouvons. Les citoyens de ce club demandent que cette lettre soit convertie en une pétition que l'on adresserait au gouvernement provisoire.

Ils annoncent, en outre, que beaucoup de dames de leur quartier ont apporté leurs bijoux et de l'argenterie pour les premiers fonds nécessaires à la création d'ateliers nationaux. Cette nouvelle, qui rappelle les élans patriotiques de notre première révolution, est accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Séance du 17 mars.

Le Citoyen Grinand demande la formation d'un comité, composé d'un membre pris dans chaque club, pour mettre en ordre les listes de candidats, les éliminer et s'occuper activement de tout ce qui a rapport aux élections. — Adopté.

Le même citoyen annonce qu'il a organisé un club à Limonest, sur les bases de la société démocratique.

Le citoyen Bredin lit un discours dans lequel il engage l'assemblée à laisser de côté les questions sociales pour ne s'occuper que des élections. Il est d'avis que l'on doit choisir de préférence des hommes du peuple. Ce discours est vivement applaudi; la société en vote l'impression.

Sur la proposition du citoyen Jean Charavay, président, la société arrête que le comité électoral des clubs pourra s'adjoindre un délégué de chaque corporation.

Le citoyen Thomas demande que le *Tribun du peuple*, journal de la société démocratique, ne paraisse que trois fois par semaine, attendu le peu de temps que le comité de rédaction peut y consacrer. — Adopté.

Séance du 18 mars.

Le président donne lecture d'une lettre du citoyen maire de Mornant, annonçant qu'un club est déjà formé dans cette commune, qu'il s'occupe d'en constituer dans les localités voisines et que tous vont se mettre en communication avec la société démocratique de Lyon.

Le club de la rue Grolée envoie son procès-verbal, auquel est joint un discours du citoyen Rollet (Benoit) qui en fait lecture au milieu des applaudissements de toute l'assemblée. — L'impression en est demandée et adoptée.

Le club de la rue Paradis envoie demander que le club central délibère sur la question de savoir si les étrangers doivent être acceptés ou non dans les clubs.

Après une vive discussion à ce sujet, l'assemblée se prononce en faveur de nos frères les étrangers.

Plusieurs citoyens contestent l'autorité du club central. Une longue discussion s'engage, et l'assemblée décide que le club central conservera son nom et son bureau, mais qu'il sera formé à l'avenir des délégations de cinq membres, prises dans chaque club affilié de la société démocratique.

Séance du 19 mars.

L'assemblée invite le citoyen Bertheault à remplir les fonctions de président, en l'absence du citoyen Charavay (Jean), en mission à Givors.

Le citoyen Bertheault fait sentir la nécessité d'envoyer immédiatement des délégués dans tous les clubs, pour les engager à nommer, séance tenante, cinq membres qu'ils devront envoyer demain pour le club central.

On procède immédiatement à la nomination de 44 délégués, qui partent de suite pour 22 clubs différents.

Sur la proposition du citoyen Battier, le club du Séminaire nomme ses cinq délégués.

L'assemblée arrête que les membres du club qui font partie de la commune seront de droit membres du club central.

Les citoyens délégués qui ont été aujourd'hui à Givors, viennent rendre compte de leur mission. Ils apprennent qu'ils ont trouvé à Givors de vives sympathies, et que le club de cette ville a promis de ne marcher qu'avec la société démocratique de Lyon.

Sur la proposition de plusieurs membres, l'assemblée décide que le club du Séminaire ne se dissoudra pas et

gardera son local si le club central en trouve un autre.

Des citoyens proposent d'envoyer des journaux aux citoyens soldats. Le citoyen Berteault offre cent exemplaires de son journal *la République*. L'assemblée décide qu'elle met aussi cent exemplaires du *Tribun du peuple* à leur disposition. (Il a été livré aux citoyens soldats, cent exemplaires du dixième numéro du *Tribun*, et quinze exemplaires de chacun des précédents numéros.)

CORRESPONDANCE DU TRIBUN.

Paris, 16 mars.

Vous avez sans doute appris par les journaux, que, sous le puéril prétexte de conserver les compagnies d'élite dans la garde nationale, l'aristocratie de ladite garde s'est réunie aujourd'hui pour protester contre le citoyen Ledru-Rollin; la première fraction est arrivée jusque sur la place de l'Hôtel-de-Ville sans pouvoir être reçue par le gouvernement provisoire; la seconde fraction a été arrêtée par le peuple, sur le quai de Gêvre, aux cris mille fois répétés de vive Ledru-Rollin! vive la république! vive l'égalité! après deux heures de conflit où, heureusement pas un coup n'a été porté, les aristocrates se sont retirés avec leur courte honte. J'ai quitté la place à quatre heures. Le peuple arrivait par masses énormes pour défendre le nouveau gouvernement et la république, attaqués par les carlistes et les partisans de la régence dirigés par ces misérables Girondins et soutenus par les banquiers.

Organisez vos clubs en aussi grand nombre que vous pourrez, publiez un journal et surtout agissez activement et vigoureusement; pressez la démolition des forts qui menacent la ville et continuez à armer vos prolétaires. Vivre libre ou mourir.

L. C. DUTILLOX.

APPEL A TOUS LES DÉMOCRATES.

Démocrates!

A peine la révolution du 24 février a-t-elle comblé vos vœux, que déjà des ferments de discorde germent dans vos rangs! ici, se sont les *membres des anciennes sociétés secrètes* qui se réunissent à part; là, les *détenus politiques* forment une catégorie particulière; les *Icariens* ne veulent pas se mêler au reste de leurs frères; les diverses *corporations* se groupent ensemble et s'isolent de la masse de la démocratie.

Oh! douleur profonde! n'avons-nous donc reconquis la liberté que pour constater aux yeux de nos ennemis que nous sommes incapables d'en jouir? ignorez-vous donc, vous qui vous divisez ainsi, que le triomphe du peuple est au prix de son union?

Voyez nos ennemis! ils font disparaître les nuances qui les divisent et forment, au moment du danger, une ligue puissante, pour marcher comme un seul homme à leur but: le renversement de la république.

Pourquoi ne les imitons-nous pas dans leur discipline? Pourquoi voulons-nous tous commander? pourquoi, ne pouvant primer sur le grand nombre, cherchons-nous à entraîner avec nous une fraction pour la dominer à notre aise?

Je ne connais qu'une société, qu'une corporation, c'est celle des prolétaires; elle est la plus nombreuse, elle sera aussi la plus puissante si elle sait serrer ses rangs. Que tout esprit égoïste disparaisse devant celui-là; sinon, la démocratie est en danger. L'aristocratie plus habile que nous, concentrera ses voix sur ses candidats, et les fera sortir de l'urne; tandis que nous, divisés en une infinité de fractions et portant nos voix sur des hommes différents, nous verrons la victoire nous échapper.

Que ne suivons-nous l'exemple que nous donnent nos frères de l'armée, eux qui forment le corps le plus solidement constitué, et en qui nous devons rencontrer le plus d'obstacle pour la fusion? ils viennent de nous de-

mander la liste des candidats les plus capables et les plus dignes de défendre les intérêts de la république, pour les porter à la constituante. Peuple eux-même, ils veulent le triomphe du peuple, et comprennent bien que nous ne pouvons l'obtenir que par la plus étroite union.

Démocrates, vous tous qui êtes vraiment dignes de ce nom, brisez tout esprit de corps, rassemblez-vous en un faisceau, portez toutes vos voix sur quatorze candidats que vous aurez choisis, et la victoire vous est assurée.

Au Rédacteur du *Tribun du Peuple*,

La commune de Saint-Genis-Laval (Rhône) vient de constituer un comité électoral qui s'est immédiatement mis en rapport avec toutes les communes du canton dont elle est le chef-lieu.

Ce comité composé dans un sens essentiellement démocratique et républicain ne donnera son appui qu'aux candidats qui présenteront des garanties sérieuses d'un républicanisme éprouvé.

Il invite donc les autres comités cantonnaires, ainsi que ceux de la ville de Lyon, qui veulent sincèrement concourir au même but, à se mettre en rapport avec lui.

S'adresser au citoyen Villa, secrétaire du comité électoral, à Saint-Genis-Laval.

20 Mars 1848.

Le Secrétaire du comité

VILLA



COMMISSION POUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

Dans notre compte rendu de la séance du 14 de cette commission, il s'est glissé une erreur que l'on nous prie de rectifier. Le nom du citoyen Covillard est joint à celui du citoyen Briot dans une proposition faite par ce dernier à l'égard de la conversion des matières d'argent en numéraire. Le citoyen Covillard est étranger à cette proposition; il en avait fait une autre, qui consistait à inviter le gouvernement provisoire à faire immédiatement un appel au patriotisme des dames françaises, pour qu'elles achètent chacune une robe de soie ou de velours ou tout autre objet de la fabrique de Lyon.

CITOYEN RÉDACTEUR,

En ce jour d'élection générale, pour être députées à l'assemblée constituante, nous voyons surgir des candidatures qui donnent lieu au plus grand étonnement. Qui aurait pu croire qu'au jour où le peuple serait proclamé souverain, des adhérents aux anciens régimes de la restauration et du gouvernement corrupteur de la bourgeoisie viendraient se présenter à ce même peuple pour être ses élus? Il y a vraiment de l'audace et même de l'imprudance à agir de la sorte. Nous étant donné la mission d'un examen attentif des candidats, nous commençons par ceux-ci:

Ph. Chanay, dont le patriotisme nous est connu, mais qui, placé à la tête du parquet, doit y rester dans un but de sécurité publique.

Laforest, maire provisoire de Lyon. On doit à ce citoyen un témoignage de reconnaissance, mais il nous semble que dans les circonstances actuelles il ne peut guères quitter son poste.

César Bertholon. Jadis ce citoyen, fort honorable du reste, était à la tête du parti républicain. Depuis que les questions politiques n'ont pas été les seules à l'ordre du jour, le citoyen Bertholon s'est un peu effacé. Il y a 18 mois environ qu'il a passé en Afrique; on annonce son prochain retour; serait-ce la révolution de février qui le ramènerait au milieu de nous?

Grillet aîné est un citoyen fort estimable; il s'est distingué par un esprit de justice et une grande générosité; ses sympathies sont acquises au socialisme phalantérien, mais il nous paraît étranger à tout idée politique.

Jules Favre, jadis défenseur du peuple dans les procès politiques; depuis longtemps il habite la capitale où on ne sait ce qu'il fait.

Barbier, prud'homme. Tous ceux à qui nous en parlons ne peuvent croire que cette candidature soit sérieuse, car on ne connaît à ce citoyen ni opinion politique ni sociale; on a remarqué seulement que lui et le maire de la Croix-Rousse étaient les seuls qui criaient vive le roi quand le duc de Nemours fut visiter cette commune.

Paris. Nous nous sommes adressés à beaucoup de personnes pour être fixé sur ce candidat; toutes nos démarches ont été inutiles; tout nous porte à croire qu'il est une triste célébrité.

Nous continuerons notre revue dans un prochain numéro.

(Plusieurs Electeurs.)

CHRONIQUE LOCALE.

On nous prie de signaler à nos concitoyens, qu'un grand nombre de fonctionnaires publics de l'ancienne administration, enhardis par la mollesse que l'on met à examiner leurs titres à la confiance publique, font signer des pétitions aux nouveaux administrateurs pour demander qu'ils soient maintenus dans leurs fonctions. Que les élections qui absorbent tout en ce moment, soient finies, et l'on s'occupera sans relâche du remaniement des administrations. Les sinécures seront supprimées et les traitements ramenés à des conditions plus conformes à l'économie et à la simplicité républicaines.

Dans sa séance du 20, la commune a décidé que les noms de rues, de places, de quais, de ponts, etc., qui crient avec le nouveau régime, seraient remplacés par des appellations républicaines, et qu'aux noms d'hommes, on devrait préférer, dans ce travail, les noms de choses. Une commission de quatre membres a été nommée pour cet objet.

Le club notoirement légitimiste, qui siège au Grand Collège, salle du cours de chimie, et qui prend le titre de *club national*, vient de publier une circulaire passablement caffarde où il présente au choix des électeurs, une liste de 42 candidats. Des nombreuses listes qui nous ont tombé sous la main, c'est certainement celle où les noms hurlent le plus de se trouver ensemble.

On y trouve les noms des citoyens suivants: Noïrot, abbé; Victor de la Prade; Blanc de Saint-Bonnet; de Mortemart; Claudius Hébrard, l'un des chefs les plus zélés de la société de Saint-François-Xavier; Sandier, ex-maire de la Croix-Rousse, etc., etc.

Avec ces noms bien connus, se trouvent ceux de patriotes sincères à qui le club national a voulu faire injure. Nous protestons quant à nous, contre l'insertion dans cette liste, des noms de deux ouvriers, nos amis, Benoît Joseph et Guillermain.

Nous sommes inondés de professions de foi de toute nature, toutes plus cocasses les unes que les autres. nous nous proposons d'en faire dans quelques jours le dépouillement, et de donner à nos concitoyens le résultat de notre travail; nous les engageons, en attendant, de nous faire parvenir toutes les circulaires, professions de foi ou listes qui pourraient arriver à leur connaissance.

La commission du travail pour le département du Rhône a déjà rendu de grands services aux pays en conciliant entre eux les travailleurs et les patrons de chaque industrie. Mais il lui reste encore une immense tâche à remplir: celle de procurer du travail au grand nombre d'ouvriers qui en manquent et que la faim aiguillonne.

De concert avec le citoyen Arago, la commission s'est occupée sans relâche d'ouvrir des travaux de toute nature. Grâce à ses soins infatigables, des chantiers s'ouvrent sur plusieurs points, les outils nécessaires se rassemblent, et des bureaux pour l'inscription des ouvriers sont établis dans divers quartiers de la ville. Une affiche indicative de ces bureaux a dû être placardée aujourd'hui.

Le Gérant, G. CHARAVAY.